

aigues mortes 4^{ème} ÉDITION

Les Grands Tournois



JEUX ÉQUESTRES - LICE À PIEDS - ARCHERIE - ARBALESTRIE
du 29 avril au 1^{er} mai 2017

Bulletin de participation

La Fédération Française Médiévale & Renaissance, ses membres et partenaires, avec le soutien de la Mairie et de l'équipe municipale aigues-mortaise, organisent sous les remparts Sud de la Cité d'Aigues-Mortes – du 29 Avril au 01 Mai 2017 – leur rassemblement sur le thème d'une grande fresque historique.

Le fil conducteur en sera la restitution de tournois historiques de lice à pied et de jeux équestres, ainsi que des tournois d'archerie-arbalésie-armes de jet, mais aussi toute la vie civile, artisanale, militaire et festive (musique, danse, chant) qui se déroulait autour de ces tournois.

Cet évènement se veut ludique, pédagogique et participatif pour le public, au travers d'ateliers découverte de l'archerie et de l'arbalésie, de l'art du cheval, d'artisanat, de jeux de plateau et de plein air, de la vie civile...

Pour que cet évènement soit le rassemblement des passionnés du Moyen Âge et de la Renaissance, un campement multi-époque sera implanté sur le site, avec une mise en avant de la vie quotidienne, des ateliers et des métiers d'autrefois du V^{ème} au XVI^{ème} siècle.

Les mesnies seront regroupées par période sur la base de l'édification de trois grands camps :

- **HAUT MOYEN ÂGE** - V^{ème} au X^{ème} siècle : Dark Ages (Normands, Vikings, etc...).
- **MOYEN ÂGE** - XI^{ème} au XIII^{ème} siècle : Les Croisades.
- **BAS MOYEN ÂGE** - XIV^{ème} au XVI^{ème} : La pré-Renaissance et la Renaissance.

Ce rassemblement a pour objectif la restitution historique du Moyen Âge et de la Renaissance. Aussi, chaque participant devra se conformer **strictement** à la charte ci-après et au cahier des charges joint à ce bulletin...

Un programme détaillé de ces journées et un plan d'accès des lieux seront adressés à chaque participant.

**SOYEZ LES BIENVENUS AU MOYEN ÂGE
ET À LA RENAISSANCE**

Les Grands Tournois



JEUX ÉQUESTRES - LICE À PIEDS - ARCHERIE - ARBALESTRIE
du 29 avril au 1^{er} mai 2017

RENSEIGNEMENTS COMPAGNIE OU MEMBRE INDIVIDUEL :

Numéro de membre M&R (*pour les fédérés*) :

Nom de la compagnie ou du membre individuel :

Nom et Prénom du(de la) Président(e) de la compagnie :

Adresse complète :

Téléphone : Email :

Période représentée (*durant le rassemblement si multi-époque*) :

Animation(s)/Activité(s) présentée(s) :

Nombre de participants (1) : Femmes Hommes Enfants Animaux

Nombre de participants aux tournois (1) : Lice à pied Archerie Arbalestrie Jeux équestres

Surface souhaitée : m long. × m larg. = m²

Nombre de tentes médiévales : Nombre de auvents :

Accepteriez-vous de loger des participants sans campement ? OUI Combien NON

La compagnie dispose-t-elle d'un bac à feu propre ? OUI NON

Emplacement de préférence en (1) : zone calme zone animée

Arrivée (*préciser créneau horaire*) : Vendredi Samedi

Police d'assurance (*numéro de police pour les non fédérés*) :

Nom(s)/Prénom(s) des membres M&R mis à disposition pour le staff (*impératif pour le bon déroulement du rassemblement*) :

Chaque compagnie ou individuel (non fédéré(e)) devra OBLIGATOIREMENT présenter une attestation d'assurance couvrant TOUS les risques liés à ses activités et à celles de ses membres, ainsi que le récépissé de déclaration en préfecture pour les associations.

Ce bulletin est à retourner **IMPÉRATIVEMENT** pour le **28 Février 2017** au plus tard :

Par courrier : Fédération Française Médiévale & Renaissance

Chez Mme MOURAREAU

Résidence Dell'Arte

12 avenue Général de Gaulle

06500 MENTON

Par mail : medievale-rennaissance@federation-francaise-medievale-et-rennaissance.fr

Je soussigné(e)....., reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation énoncées dans le cahier des charges et le présent règlement et m'engage à m'y conformer strictement.

Fait à Le

Signature précédé de la mention «Lu et approuvé»

(1) Cocher la case correspondant à votre choix

Les Grands Tournois



JEUX ÉQUESTRES - LICE À PIEDS - ARCHERIE - ARBALESTRIE

du 29 avril au 1^{er} mai 2017

Article 1 – Inscription

En raison d'une demande croissante de participation de la part de troupes et d'individuels – munis d'un campement – fédérés ou non fédérés et dans un souci de logistique, la Fédération Française Médiévale & Renaissance se voit dans l'obligation de privilégier les postulants ayant retourné leurs bulletins de participation dûment complétés au moins 4 mois avant le rassemblement, afin de réserver les emplacements des futurs participants.

ATTENTION : L'inscription ne sera considérée définitive et acquise qu'après réception du bulletin de participation dûment complété et signé.

En cas de défection de la troupe ou du participant, deux mois avant le début de la manifestation ou lors de ladite manifestation, le requérant ne sera plus en mesure de postuler à aucune autre édition de cet événement, sauf en cas de force majeure dûment approuvée (accident, décès, maladie).

Article 2 – Installation / Désinstallation

Arrivée des participants - du Vendredi 28 de 14H00 à 23H00 au Samedi 29 Avril de 06H00 à 08H00.

Emplacements :

- remparts Sud de la Cité d'Aigues-Mortes

Départ des participants - à compter du Lundi 1^{er} Mai après les dernières animations.

La présence des participants est obligatoirement requise sur les trois jours suivant le programme du rassemblement.

Article 3 – Placement et Conditions

Seul l'organisateur se réserve le droit d'attribuer les emplacements comme il le juge bon, en fonction de la configuration des lieux, de l'ordre d'inscription et de l'aspect qu'il souhaite donner à l'espace d'exposition.

Dès leur arrivée, les participants devront se signaler auprès de l'organisateur qui leur indiquera leur emplacement et le parking.

Dans le cas où un participant n'aura pas pris possession de son emplacement à 08H00 le samedi (sans avoir préalablement prévenu d'un éventuel retard), ce dernier pourra être réattribué sans aucune justification envers le participant retardataire ou absent.

Aucun véhicule ne sera autorisé sur le campement durant tout le temps du rassemblement.

Les véhicules des participants auront accès aux emplacements uniquement pour déchargement et chargement. Ils seront obligatoirement garés à l'extérieur du campement durant tout le temps de la manifestation (parking gardienné, libre d'accès prévu à cet effet).

Article 4 – Costumes et Campements

Se conformer strictement aux prescriptions du Cahier des charges. Aucune exception ne sera tolérée.

Article 5 – État des lieux

Les participants devront laisser leur emplacement propre avant leur départ en ramassant les débris et déchets de quelque sorte que ce soit et en les déposant dans les containers prévus à cet effet. De même, un container spécifique pour les cendres chaudes sera prévu à cet effet.

Tout contrevenant se verra facturer les frais de nettoyage et de mise en décharge.

Article 6 – Assurances et Responsabilités

Tout participant - non fédéré - devra fournir (lors de son inscription et sur demande des organisateurs) :

- une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant TOUS les risques liés à ses activités et/ou à celles de ses membres,
- un récépissé de déclaration ou de modification en Préfecture pour les associations.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol, d'accident dont il ne serait à l'origine, d'incidents divers, d'intempéries.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme des animations et emplacements. Ses décisions devront être respectées.

aigues mortes 4^{ème} ÉDITION

Les Grands Tournois

JEUX ÉQUESTRES - LICE À PIEDS - ARCHERIE - ARBALESTRIE
du 29 avril au 1^{er} mai 2017



Tout manquement à ces dispositions entraînera l'exclusion d'un participant, même si celui-ci est déjà installé sans aucun dédommagement.

Tout litige sera réglé à l'amiable, sans exclure toutefois l'intervention de la force publique et des instances concernées.

Article 7 – Inscription

Les emplacements seront retenus dans l'ordre d'inscription et selon la limite des places disponibles.

À cet effet, n'oubliez pas de nous retourner le bulletin d'inscription signé et revêtu de la mention : Lu et Approuvé.

L'organisateur accusera réception de votre demande (bulletin d'inscription et chèque de caution) en confirmant votre participation.

Article 8 – Droits à l'image

Lors du rassemblement, des photographes et/ou caméramans professionnels ou amateurs seront engagés à la demande de la Fédération Française Médiévale & Renaissance afin de faire la promotion de l'évènement. Aussi, pour les participants n'ayant pas signé d'autorisation de droit à l'image à l'organisateur, vous voudrez bien compléter le formulaire de droit à l'image joint ou informer de votre souhait de ne pas apparaître sur les éventuels clichés ou films de propagande du rassemblement.

Article 9 – Respect des règlements

Tout participant sollicitant son inscription accepte sans recours, ni restriction ou réserve toutes les clauses et conditions du présent règlement.

Le non-respect de cette charte et du cahier des charges entraînera un renvoi de la manifestation, sans aucune indemnité.

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»